

Les idées linguistiques de Lucien Tesnière. Première partie

Lucien Tesnière lingvistinės idėjos. Pirma dalis.

LINGUISTICS / KALBOTYRA

Samuel Bidaud

Université Palacký d'Olomouc, République tchèque



<http://dx.doi.org/10.5755/j01.sal.0.34.0.22323>

Nous nous intéressons dans cette contribution, publiée en deux parties, aux idées linguistiques de Lucien Tesnière (1893-1954). Si ce dernier est essentiellement connu pour la syntaxe structurale et pour certains concepts-clés comme ceux de valence ou de translation, en revanche son œuvre est beaucoup plus variée que ce à quoi on la réduit habituellement. Tesnière s'est occupé, en effet, à la fois de linguistique théorique, mais aussi de linguistique appliquée, au sens large du terme, puisqu'il a toujours développé un intérêt majeur pour l'enseignement des langues et pour la géographie linguistique. Il s'est en outre tourné vers la traduction et l'analyse littéraire, en traduisant et commentant l'œuvre du poète slovène Oton Joupantchitch. L'article qui suit est consacré à la partie la plus théorique de la linguistique de Tesnière, sur laquelle nous nous penchons à partir de quatre points : la réhabilitation de la synchronie, la syntaxe structurale et son originalité, la typologie des langues et l'histoire des langues et du langage. La seconde partie de cette contribution, qui paraîtra dans le prochain numéro de *Studies about languages*, sera quant à elle consacrée à l'aspect plus « pratique » de la linguistique tesnièreenne, bien que celui-ci ne puisse pas être séparé clairement de la théorie, et se focalisera sur la didactique des langues, la géographie linguistique, la traduction et l'analyse littéraire.

MOTS-CLÉS: Lucien Tesnière, idées linguistiques, synchronie, syntaxe structurale, typologie des langues, histoire du langage et des langues.

Lucien Tesnière (1893-1954) est assurément une figure marquante de la linguistique française, mais aussi de la linguistique générale. Il est à l'origine d'un certain nombre de concepts que la postérité a retenus, notamment celui de valence, qui a été abondamment réutilisé par la suite à travers la grammaire valencielle ou de dépendance. Son œuvre majeure, les *Éléments de syntaxe structurale*, ne fut publiée qu'après la mort du linguiste, en 1959, mais l'imposa comme le théoricien d'une linguistique profondément originale dans le contexte de son époque, dominé par la morphologie d'une part, et par un structuralisme statique d'autre part, auquel Tesnière oppose une syntaxe dynamique. Or les *Éléments de syntaxe structurale* occupent une place majeure dans l'œuvre de Tesnière, au point d'éclipser complètement tout un autre pan de ses recherches et de ses apports à la linguistique – mais aussi à la littérature. Le but de cette contribution, qui, pour des raisons d'espace, sera publiée en deux parties, est de donner une analyse d'ensemble des idées linguistiques de Lucien Tesnière,

SAL 34/2019

Les idées linguistiques de Lucien Tesnière. Première partie

Received 12/2018

Accepted 04/2019

Introduction



Research Journal
Studies about Languages
No. 34/2019
ISSN 1648-2824 (print)
ISSN 2029-7203 (online)
pp. 5-16
DOI 10.5755/j01.sal.34.0.22323

qui couvrent en réalité un champ très étendu. Tesnière, en effet, agrégé d'allemand, slaviste, premier lecteur de français à l'Université de Ljubljana dès 1920, puis professeur de langues slaves à Strasbourg en 1924 et enfin à Montpellier à partir de 1937, n'a cessé de porter une attention particulière à la linguistique et au langage dans leurs manifestations les plus variées. Il a toujours eu le souci de combiner à la fois la linguistique théorique et la linguistique appliquée – que ce soit à travers la didactique des langues à laquelle il a consacré beaucoup de temps et d'énergie ou à travers la linguistique de terrain, qui l'a amené à s'occuper des statistiques concernant les nombres de locuteurs des langues dans l'Europe nouvelle au lendemain de la première guerre mondiale ou à étudier les formes du duel en slovène sur place pour son doctorat, ce qui aboutit à la rédaction d'un Atlas linguistique, le premier concernant une langue slave, comme on le souligne fréquemment. Il ne faut pas non plus, enfin, négliger la partie plus littéraire de l'œuvre de Tesnière, qui avait un goût très prononcé pour la littérature, ainsi qu'il ressort de son livre consacré au poète slovène Oton Joupantchitch, qu'il traduit et commente afin de le présenter au public français. Tous ces points, donc, auxquels il faudrait encore ajouter l'ensemble des documents inédits conservés au Fonds Lucien Tesnière à Paris¹ ainsi qu'à Ljubljana en ce qui concerne la correspondance slovène de l'auteur, pourraient amplement donner lieu à la rédaction d'une monographie. À défaut d'entreprendre dans l'immédiat cette dernière, il nous a semblé qu'une première approche générale des idées linguistiques de Tesnière pouvait au moins en constituer les prémices. Nous avons choisi d'étudier celles-ci à partir des éléments suivants : 1) l'importance de la synchronie dans l'œuvre de Tesnière ; 2) la syntaxe structurale et son originalité, et 3) la typologie des langues qui en découle ; 4) l'histoire du langage et des langues ; 5) la didactique des langues, qu'il s'agisse des langues étrangères ou du français enseigné aux élèves francophones dans le secondaire ; 6) la géographie linguistique, pour laquelle Tesnière a montré un intérêt très vif dès le début de sa carrière ; et enfin 7) la traduction et l'analyse littéraire, avec le livre de Tesnière sur Joupantchitch.

Nous nous intéresserons dans ce qui suit aux points 1), 2), 3) et 4), qui concernent tous l'aspect le plus théorique de la linguistique de Tesnière, et qui sont liés, d'une façon ou d'une autre, à la syntaxe structurale de l'auteur. Les points 5), 6) et 7), par contre, qui correspondent à la partie la plus « appliquée » de la linguistique tesnièreenne, que ce soit avec la didactique des langues ou la géographie linguistique, ou qui se situent à la frontière entre la linguistique et la littérature, avec la traduction, seront traités dans la seconde partie de cette étude, à paraître dans le prochain numéro de *Studies about languages*.

Tesnière et la synchronie

Tesnière est un linguiste avant tout synchronicien – en dépit du fait que la diachronie l'ait également intéressé. Il ne s'agit pas tant, en effet, d'opposer ici les deux perspectives d'un point de vue quantitatif par rapport à leur place dans l'œuvre de Tesnière que de souligner l'originalité d'un point de vue qui réhabilite la synchronie, même si cette originalité doit en même temps être relativisée.

Il faut peut-être commencer par souligner que la formation reçue par Tesnière est avant tout celle que l'on rencontre à l'époque : celle d'un historien des langues et d'un comparatiste. Le courant qui domine est encore, lorsque Tesnière fait ses études, le courant historique issu de la grammaire comparée, principalement indo-européenne, initiée par Bopp en Allemagne au dix-neuvième siècle, poursuivie en France par Bréal et dont les néo-grammairiens allemands ont fait une discipline avant tout historique et occupée de l'évolution des lois phonétiques.

¹ Pour une présentation du Fonds Lucien Tesnière à la Bibliothèque nationale de France, voir Marie-Hélène Tesnière (1996). Le fonds a été exploité dans plusieurs directions, par exemple en ce qui concerne la *Grammaire française pour les étrangers* prévue par Tesnière (Huot, 1996) ou son projet de « glottologie » (Chepiga, 2012).

La figure de Ferdinand de Saussure s'est également révélée très importante pour le comparatisme indo-européen avec la publication du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* en 1879. Parmi les maîtres en linguistique de Tesnière, il y a bien sûr, au premier rang, Antoine Meillet, dont la présence est imposante et qu'on retrouve partout : au Collège de France, à la Sorbonne ou au Centre d'études slaves ; Meillet qui aura pour élèves toute une génération, de Vendryes à Benveniste en passant par Guillaume. Meillet représente la figure par excellence du comparatisme indo-européen, lui qui a écrit des grammaires historiques de toutes les langues indo-européennes ou presque : le latin, le grec, les langues germaniques, l'arménien, etc., et les langues slaves surtout, sur lesquelles il publie ses *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux-slave* (1897), des *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux-slave* (1902-1905), ainsi qu'un ouvrage classique, *Le slave commun* (1934 pour l'édition revue et augmentée avec André Vaillant), à quoi il faut ajouter une *Grammaire de la langue serbo-croate* (avec André Vaillant) et une *Grammaire de la langue polonaise* (avec Helena de Willman-Grabowska). Il y a là un fait qu'il faut bien garder en vue : des linguistes comme Meillet ou Saussure sont avant tout des comparatistes.

Mais, et c'est un fait tout aussi important, ils ne sont pas *que* des comparatistes, pas *que* des historiens des langues. Ils développent également une préoccupation pour la linguistique générale, qui aboutit chez Meillet à une approche sociologique du langage et surtout, chez Saussure, au *Cours de linguistique générale* et à la distinction des deux points de vue sur la langue : la diachronie et la synchronie. La voie est ainsi ouverte aux études synchroniques, qui, à côté du comparatisme toujours puissant, prennent alors plusieurs directions : la glosématique au Danemark avec le Cercle linguistique de Copenhague, le fonctionnalisme en Tchécoslovaquie avec le Cercle linguistique de Prague ; en France la psychomécanique du langage avec Gustave Guillaume et, enfin, la syntaxe structurale avec Tesnière. Il faut en outre mentionner, dans ce contexte de renouveau synchronique, l'apparition de la géographie linguistique avec l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, publié entre 1902 et 1910. En effet, par leurs recherches sur les parlers de France à travers l'enquête linguistique, Gilliéron et Edmont, ainsi que leurs successeurs (car la géographie linguistique ne tarde pas à se développer pour le domaine roman dans son ensemble), ont une approche nécessairement synchronique des faits linguistiques.

Comme on le voit, donc, l'affirmation de l'originalité de Tesnière synchronicien doit être nuancée : certes, la synchronie est encore loin de représenter l'approche dominante durant la première moitié du vingtième siècle, et plus précisément entre 1925, date de publication de la thèse de doctorat de Tesnière, *Les formes du duel en slovène*, et 1954, date de la mort du linguiste ; toutefois l'intérêt pour la synchronie et la réhabilitation de cette dernière ont déjà été largement amorcés. Meillet et Saussure, par les deux linguistiques qu'ils incarnaient, la grammaire comparée et historique d'une part, et la nouvelle linguistique générale d'inspiration synchronique d'autre part, ont constitué dans cette perspective un tournant, représentant d'une certaine façon la transition entre deux paradigmes.

En ce qui concerne Tesnière, la synchronie prédomine dans l'ensemble de ses champs de recherche :

- 1 En géographie linguistique, méthode éminemment synchronique comme nous l'avons rappelé (quoiqu'également dotée d'un intérêt diachronique), où Tesnière s'illustre avec son doctorat et son Atlas linguistique consacrés à l'étude du duel en slovène ;
- 2 En didactique des langues, où synchronie devient synonyme d'enseignement des langues vivantes, sujet qui a très largement occupé Tesnière ;
- 3 En traduction, on pourrait presque parler d'un synchronisme de Tesnière si l'on prend syn-

chronie dans son (contre-)sens de contemporain, puisque Tesnière traduit et commente un poète slovène de son époque, Oton Joupantchitch (1878-1949), sur qui il écrit un ouvrage important en 1931 ;

- 4 En syntaxe enfin, qui nous intéressera ici, où la perspective de Tesnière est presque exclusivement, sinon même exclusivement par principe puisqu'elle s'intéresse à la construction de la phrase durant l'acte de langage, synchronique.

Il est ainsi possible de parler d'un véritable primat de la synchronie chez Tesnière, ce qui ressort par exemple de la classification des langues qu'il propose dans les *Éléments de syntaxe structurale* : si, comme il l'écrit, l'on ne saurait contester le bien-fondé du classement historique des langues, la vraie typologie qui retient son attention est celle, toute synchronique, qui cherche à classer les langues non pas par leur parenté mais par leurs similarités de structure, ainsi que nous le verrons. Il apparaît ainsi que la démarche synchronique oriente très largement l'œuvre de Tesnière, notamment la syntaxe structurale sur laquelle nous allons nous pencher à présent.

Tesnière et la syntaxe structurale

La syntaxe structurale de Tesnière est le domaine qui a le plus intéressé les linguistes. Il a de fait donné lieu à de très nombreuses études et inspiré un grand nombre d'auteurs. S'il est impossible d'étudier de façon détaillée la syntaxe structurale dans le cadre de cette contribution consacrée à l'ensemble des idées linguistiques de Tesnière, on ne saurait non plus négliger cette partie de son œuvre tant elle se révèle importante. Nous avons donc choisi de nous focaliser uniquement sur son originalité, qui ressort entre autres d'après nous des points qui suivent :

a) Le primat de la syntaxe

L'époque à laquelle écrit Tesnière est encore très largement marquée par la prédominance de la morphologie, de la phonétique et de l'étymologie, auxquelles la grammaire comparée a accordé une place majeure. La syntaxe est souvent traitée de façon dérisoire, et Tesnière rappelait à ce sujet la méfiance d'un linguiste comme Meillet à l'égard de cette dernière (voir par exemple Swiggers, 1994, p. 210). On peut y voir plusieurs raisons : la syntaxe était perçue comme relevant simplement de la stylistique (la rhétorique) et concernait davantage les études littéraires, elle laissait penser que l'on retomberait dans le paradigme de la grammaire générale de Port-Royal, etc. On s'éloignait, par l'étude de la syntaxe, du caractère rigoureux des reconstructions phonétiques de la grammaire comparée qui représentaient le parangon de la « scientificité » (pour ne pas dire du positivisme). Or pour Tesnière c'est au contraire la syntaxe qui est fondamentale. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à lire le titre même de plusieurs de ses articles et ouvrages : « Comment construire une syntaxe ? » (1934), *Esquisse d'une syntaxe structurale* (1953) et enfin, bien sûr, l'œuvre-phare que constituent les *Éléments de syntaxe structurale* (1959). Rappelons que, dans le cadre de la syntaxe structurale de Tesnière, l'énoncé peut être conçu comme un mini-drame avec des actants qui participent au procès exprimé par le verbe et gravitent autour de lui. Il est évident, dans cette optique, que le seul niveau d'analyse ne peut être que la syntaxe, domaine où les mots occupent des places, des rôles pourrait-on même dire avec plus d'exactitude, les uns par rapport aux autres dans la phrase. En se plaçant dans une perspective syntaxique pour en dériver une théorie de linguistique générale, Tesnière fait donc assurément preuve d'originalité, autant par rapport à son contexte que par rapport à d'autres linguistes dont l'épistémologie est par ailleurs assez proche de la sienne, comme Gustave Guillaume, lequel se place pour sa part au niveau du mot et non de la phrase. Tesnière ne manque pas toutefois de relever les quelques linguistes qui partagent son point de vue : Charles Bally avec son *Précis de stylistique*, Ferdinand Brunot avec *La pensée et la langue*, ou encore Abel Juret, Viggo Brøndal

et Jean Humbert, qui tous ont, à un degré quelconque, accordé une place importante à la syntaxe d'après Tesnière (1959, p. 35).

Un point sur lequel Tesnière ne cesse en outre d'insister est celui de l'autonomie de la syntaxe par rapport aux autres composantes de la grammaire. Il en va tout d'abord ainsi dans le cadre de l'opposition syntaxe vs. morphologie. On peut, dans cette perspective, se reporter aux nombreuses récriminations de Tesnière contre la morphologie qui, d'après lui, vole aux syntacticiens leur objet d'étude en traitant de la syntaxe d'une façon morphologique. Ainsi, et malgré toute la considération qu'il peut avoir par ailleurs pour Meillet, Tesnière note-t-il :

La croyance dans le caractère morphologique de la syntaxe est à tel point ancrée dans l'esprit de Meillet et de la plupart de ses élèves, qu'ils ont été jusqu'à s'appropriier purement et simplement la terminologie syntaxique, sans même se rendre compte qu'ils **dérobaient** ainsi aux syntacticiens un bien qui leur appartenait essentiellement, et privés duquel il leur devient bien difficile de traiter de syntaxe d'une façon vraiment syntaxique, puisque les morphologistes se sont ingéniés à qui mieux mieux à donner à tous les termes syntaxiques une signification morphologique. (*Ibid.* ; les caractères gras se trouvent dans le texte d'origine)

Si Tesnière insiste sur l'autonomie de la syntaxe par rapport à la morphologie, il pose également celle de la syntaxe par rapport à la sémantique. Ainsi peut-il écrire à peu près à la même époque que Chomsky, et indépendamment de ce dernier, qu'une phrase comme *Le signal vert indique la voie libre* est tout aussi correcte syntaxiquement qu'une phrase absurde sémantiquement comme *Le silence vertébral indispose la voile licite*, d'où la conclusion de Tesnière : « Le plan structural et le plan sémantique sont donc théoriquement entièrement **indépendants** l'un de l'autre » (*Ibid.*, p. 41 ; les caractères gras se trouvent dans le texte d'origine).

b) Les deux niveaux de la syntaxe

L'originalité de Tesnière est de proposer une vision de la syntaxe fondée sur un double plan : l'un, caché, correspond à l'ordre structural de la phrase, et appartient proprement au niveau saussurien de la langue ; l'autre, linéaire, visible, peut être interprété comme relevant de la parole. L'ordre structural est invariable ; Tesnière le représente à l'aide du *stemma*, qui permet de visualiser des hiérarchies entre les éléments constitutifs de la phrase ainsi que leurs connexions : tout en haut le verbe, nœud central, autour duquel gravitent les actants et leurs subordonnés, les épithètes ; à droite enfin les circonstants, qui constituent le simple cadre de l'événement. Une phrase dont l'ordre linéaire est *En ce moment, Alfred lit un livre intéressant* peut ainsi être représentée du point de vue de son ordre structural par la Figure 1.

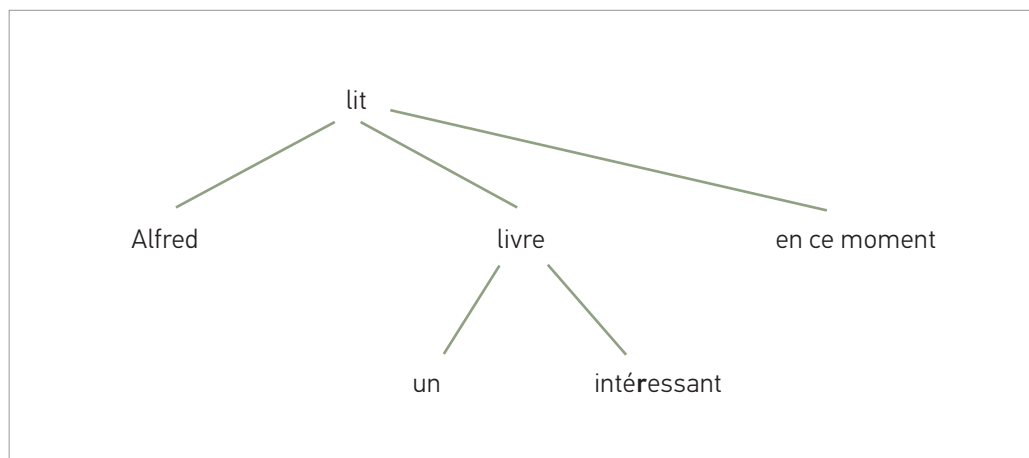


Fig. 1
Stemma de la phrase
*Alfred lit un livre
intéressant en ce
moment*

Comme on le voit, le stemma fait bien apparaître l'ensemble des éléments de la phrase dans leurs rapports de régissant à subordonné, rapports qui n'apparaissent pas dans la chaîne parlée linéaire. Du point de vue onomasiologique, le locuteur qui produit une phrase transforme donc l'ordre structural en ordre linéaire, alors que, du point de vue sémasiologique, le récepteur transforme l'ordre linéaire en ordre structural pour comprendre la phrase.

c) Une épistémologie de l'opérativité

Cette distinction de l'ordre structural et de l'ordre linéaire s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité de Saussure et de la distinction de la langue et de la parole, avec toutefois une différence essentielle : Tesnière prend en compte les deux niveaux, langue et parole, mais il s'intéresse aussi au passage de l'un à l'autre, c'est-à-dire à la conversion de l'ordre structural en ordre linéaire. On ne peut que souligner ici un point de vue clairement opératif qui, épistémologiquement, est presque complètement inédit : le seul chez qui, à la même époque, une approche similaire soit présente, est Gustave Guillaume, dont la psychomécanique du langage a pour but d'étudier le mot (au sens large) dans sa dimension génétique à l'intérieur de l'acte de langage. On ne peut que rappeler ici le parallèle entre les deux linguistes que nous avons proposé ailleurs (Bidaud, 2018) : chez tous deux, on peut parler d'une linguistique opérative, qui étudie la construction de la phrase (Tesnière) ou du mot (Guillaume) durant l'acte de langage afin d'en reconstituer les étapes – chez Tesnière en grande partie avec la translation. Il est donc possible de qualifier de syntaxe dynamique la syntaxe de Tesnière. Malgré son caractère novateur, cette approche ne fait que développer l'opposition humboldtienne de l'ergon et de l'energeia, que Tesnière cite : le langage est energeia, ce qui signifie chez Tesnière qu'il est construction et transformation d'un ordre structural de langue en un ordre linéaire de parole. La référence au concept d'energeia se retrouve également là aussi chez Gustave Guillaume, comme elle se retrouvera plus tard chez Noam Chomsky, qui présente la grammaire générative comme l'héritière à la fois de Humboldt et de Port-Royal. La distinction de la structure profonde et de la structure de surface présente chez Chomsky rappelle aussi la distinction de l'ordre structural et de l'ordre linéaire proposée par Tesnière.

d) Le concept de translation

L'élément révélateur du caractère dynamique de la syntaxe de Tesnière est le concept de translation. Par cette dernière, les mots sont amenés à changer de partie du discours pour les besoins de la chaîne parlée et à se transférer dans d'autres catégories. Ainsi dans *le livre d'Alfred, Alfred*, qui est un nom propre, devient un adjectif grâce à la préposition *de*, qui fonctionne comme un translatif permettant de faire changer de catégorie le nom propre. Les translations peuvent être simples ou multiples, du premier ou du deuxième degré, et se produisent durant l'acte de langage avec une rapidité qui ne peut que laisser émerveillé, comme Tesnière le note dans son *Esquisse d'une syntaxe structurale* (et comme il le rappellera de nouveau dans les *Éléments de syntaxe structurale*) à propos de la phrase *Les beautés du monde d'ici-bas nous donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà*, où l'on a notamment une translation septuple dans le groupe *de celui de l'au-delà* :

Quand on songe que l'émission d'une phrase comme celle qui précède ne demande pas plus de trois à quatre secondes, et qu'en particulier le nucléus final n'exige pas plus d'une seconde pour être pensé, émis, perçu et compris avec sa translation septuple, comment ne pas rester confondu d'admiration devant l'exactitude, la précision, la célérité, en un mot la perfection avec laquelle fonctionne le mécanisme de l'instrument délicat qu'est le langage dont nous sommes doués ! (Tesnière, 1953, p. 22)

La théorie de la translation implique un point de vue opératif sur les mots ou groupes de mots ; on a donc également chez Tesnière une opération constructive du mot, comme chez

Guillaume de nouveau, exception faite que l'intérêt de Tesnière se porte sur la construction d'une catégorie dans l'acte de langage, laquelle se crée progressivement au moyen de la translation, alors que chez Guillaume, le mot se crée en deux temps : l'idéogénèse, genèse de matière absente de la syntaxe structurale qui ne s'intéresse pas à la sémantique, aboutit d'abord à un élément notionnel qui est reversé, durant la morphogénèse, à une partie du discours (voir par exemple Guillaume, 1964, pp. 87-98 ou Guillaume, 1987). Or c'est justement l'aboutissement à la partie du discours qui diffère chez Tesnière et Guillaume : alors que pour la psychomécanique la phase de la morphogénèse reverse une notion à une partie du discours et une seule, et part de l'élément notionnel, par exemple AIM -, pour arriver à l'élément formel, par exemple l'adjectif *aimant*, auquel elle aboutit progressivement mais directement, c'est-à-dire sans que la notion devienne d'abord nom puis dans un deuxième temps seulement adjectif, chez Tesnière au contraire la translation part d'une première partie du discours déjà constituée, dans notre exemple *aimer*, qu'elle transfère en une nouvelle partie du discours, dans notre exemple l'adjectif *aimant*. Autrement dit, dans la psychomécanique, la partie du discours se construit directement dans un mouvement de pensée universalisant, alors que chez Tesnière au contraire la partie du discours se construit souvent à travers une succession de translations.

e) La valence

La notion de valence a souvent été reprise par la postérité et c'est peut-être l'héritage le plus connu de Tesnière. Son intérêt repose essentiellement sur la remise en cause qu'elle implique des fondements mêmes de la grammaire du verbe. Le verbe, devenu centre de la phrase et régissant de tous les actants dans la syntaxe structurale, n'est plus perçu du point de vue de ses compléments mais du point de vue des actants qu'il implique et qui gravitent autour de lui. La rupture avec l'approche traditionnelle se situe ici : le verbe n'est plus considéré par rapport à ses compléments classiques, mais le sujet de la grammaire traditionnelle devient lui-même un complément du verbe au même titre que les autres et fait partie intégrante de sa valence.

Il y a donc chez Tesnière, comme l'a bien vu Pierre Swiggers (1994), une remise en cause des catégories et des fonctions héritées de la grammaire traditionnelle, que ce soit par le concept de translation pour les parties du discours ou par celui de valence pour les fonctions. Les premières, en effet, ne sont plus conçues comme statiques mais comme construites pour les besoins de l'acte de langage, ce qui implique un point de vue opératif, alors que les secondes, qui ne font plus du sujet la fonction principale mais le ramènent à une fonction comme les autres, redéfinissent la distribution des fonctions par rapport au verbe prioritairement. Et finalement cette nouvelle façon d'envisager le mot comme une entité en construction et les fonctions comme des actants constitue peut-être bien, sinon *le* fondement, au moins l'un des fondements de la syntaxe opérative et structurale de Tesnière.

D'un point de vue strictement quantitatif, la typologie des langues n'occupe pas, dans l'œuvre de Tesnière, une place prépondérante – loin de là. Tesnière se penche pourtant sur la question dans plusieurs pages des *Éléments de syntaxe structurale* et propose un point de vue pour le moins innovant sur le sujet, qui mérite qu'on s'y attarde.

Il reprend pour commencer les deux types de classement des langues adoptés à son époque : la classification historique, qui repose sur la notion de parenté et qui relève de la diachronie, et la classification qu'il qualifie proprement de « typologique », qui se fonde sur la communauté de structure des langues entre elles, sur leurs « affinités », et qui relève de la synchronie. C'est sur ce dernier point que Tesnière se révèle original, créant une typologie des langues fondée sur le sens du relevé linéaire de l'ordre structural, qui oppose les langues centrifuges et les langues centripètes.

**Tesnière et
la typologie
des langues**

Les notions d'ordre centrifuge et centripète sont explicitées par Tesnière au début des *Éléments de syntaxe structurale*, en lien avec la notion de connexion. L'ordre que Tesnière nomme descendant ou centrifuge est celui où le régissant précède le subordonné dans le relevé linéaire de la phrase, comme dans le français *cheval blanc* ; l'ordre centripète ou ascendant, inversement, est celui où le subordonné précède le régissant dans le relevé linéaire, comme dans l'anglais *white horse*. Comme il est très rare qu'une langue soit exclusivement centrifuge ou exclusivement centripète, il s'ensuit que les langues présentent des tendances plus ou moins marquées, et peuvent être d'ordre centrifuge ou centripète mitigé, si aucun des deux ordres ne prédomine vraiment sur l'autre, ou d'ordre centrifuge ou centripète accusé, si l'un des deux ordres domine de façon conséquente. Tesnière aboutit ainsi à une typologie comprenant quatre grandes catégories qui présentent un continuum : les *langues centrifuges accusées* comme les langues bantoues ou sémitiques, les *langues centrifuges mitigées* comme le français ou l'italien, les *langues centripètes mitigées* comme le grec, les langues germaniques et les langues slaves, et les *langues centripètes accusées* comme les langues du Caucase ou les langues ouralo-altaïques.

Par cette proposition de classement, Tesnière anticipe les typologies de type SVO, SOV, etc. que l'on rattache à Joseph Greenberg, puisqu'il crée une typologie des langues fondée sur la syntaxe et non sur la morphologie, contrairement à la typologie de Humboldt et Schlegel. C'est là encore une originalité de la pensée de Tesnière : alors que les typologies précédentes s'appuyaient sur le niveau du mot et de l'expression morphologique des rapports grammaticaux pour diviser les langues en langues isolantes, agglutinantes, flexionnelles et polysynthétiques, Tesnière au contraire situe sa typologie à un niveau proprement syntaxique. Il faut, pour retrouver une typologie syntaxique, remonter à la grammaire générale et à Port-Royal, ou plutôt à son commentateur, Duclos, qui distinguait les langues transpositives (les langues à cas, qui ne reflètent pas « l'ordre naturel » de la pensée) et les langues analytiques (les langues dépourvues de cas, comme le français).

Il est enfin très intéressant de noter la suggestion de Tesnière selon laquelle la répartition géographique des langues en langues centrifuges ou centripètes ne serait pas due au hasard mais formerait des grandes zones que l'on pourrait qualifier d'aires linguistiques, même si Tesnière n'emploie pas cette expression :

(O)n constatera une **répartition géographique** caractéristique. Les langues centrifuges occupent la plus grande partie de l'**Afrique** (à l'exception de l'extrême sud) et de l'Océanie. Au contraire les langues centripètes occupent la plus grande partie de l'**Asie**. Il serait étrange qu'une répartition aussi nette fût l'effet d'un simple hasard [...]. (Tesnière, 1959, p. 33 ; les caractères gras se trouvent dans le texte d'origine)

Le sujet des aires ou unions linguistiques (allemand *Sprachbund*) commence à l'époque à retenir l'intérêt des linguistes, mais presque exclusivement en ce qui concerne les langues des Balkans, à savoir l'albanais, le macédonien, le bulgare et le roumain (en partie le grec et le serbe), qui forment une aire linguistique, c'est-à-dire présentent un ensemble de caractéristiques morphosyntaxiques et phonétiques dues non pas à une origine commune (il s'agit de rameaux différents de l'indo-européen) mais aux contacts qui ont eu lieu entre leurs locuteurs au cours de l'histoire. Il est plus que probable que Tesnière, slovénisant et spécialiste de géographie linguistique, devait avoir connaissance des travaux du linguiste slovène Jernej Kopitar, qui avait le premier attiré l'attention sur les ressemblances structurales entre les langues des Balkans, et il devait par ailleurs également connaître des travaux plus récents comme l'ouvrage de Kristian Sandfeld, *Linguistique balkanique. Problèmes et résultats*, publié en 1930.

Le fait de considérer que l'ordre linéaire suivi par les différentes langues du monde puisse être un phénomène constitutif d'aires linguistiques, même si Tesnière présente cette idée sous forme d'hypothèse, est donc aussi assurément novateur.

Même si, comme nous l'avons rappelé, Tesnière réhabilite très largement la synchronie, il n'en est pas moins préoccupé par l'histoire des langues et du langage. Ses connaissances en grammaire comparée et en phonétique indo-européenne ressortent par exemple clairement d'une réunion organisée autour de l'ouvrage de Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, dont le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* rend compte (1937) et dans laquelle interviennent Benveniste, Abel Juret, Georges Gougenheim et Tesnière au cours d'une discussion très poussée². Tesnière trouve d'ailleurs dans l'ouvrage de Benveniste et dans l'analyse que propose ce dernier de la morphologie dérivationnelle en indo-européen, comme le souligne Michel Arrivé (1995), une confirmation de l'existence de la translation comme phénomène permanent à travers les âges.

On relève tout d'abord, dans une perspective diachronique, plusieurs articles de Tesnière qui traitent d'étymologie, qu'il s'agisse d'étymologie slave, par exemple concernant les noms slaves et russes de la frontière (Tesnière, 1930) ou les antécédents du nom russe de la gare (Tesnière, 1951), ou qu'il s'agisse d'un long article sur le nom de la soie, qui se distingue par son caractère général, puisque Tesnière y étudie le nom de la soie dans un nombre de langues très variées. Tesnière insiste sur l'aspect imprévisible et inattendu de l'origine étymologique des mots, qui voyagent dans l'espace et le temps. Concluant l'article qu'il consacre au nom de la soie, il fait ainsi remarquer que « non seulement c'est en vain qu'un africanisant confiné dans son domaine chercherait à rendre compte du k de haoussa *silki* par les seules ressources de l'étymologie abstraite et a priori, mais ce n'est sans doute pas sans une vive surprise qu'il finirait par réaliser que l'explication souhaitée ne peut être fournie que par une langue aussi éloignée que... le mongol » (Tesnière, 1942, p. XXVI).

Intéressantes sont les remarques éparses que l'on trouve dans l'œuvre de Tesnière sur le développement des langues et du langage. Tesnière réfléchit en effet à l'évolution des langues par rapport aux mentalités qu'elles véhiculent. Évoquant le basque, il note que le linguiste qui aurait appris cette langue et la parlerait couramment « gagnerait la possibilité de confronter à chaque instant la typologie du français et celle d'une langue très ancienne et que l'on est en droit de présumer comme étant un des derniers représentants à notre époque d'une typologie qui est peut-être fondée sur une mentalité "prélogique", c'est-à-dire sur une façon de penser et de structurer la phrase qui a été remplacée aujourd'hui par une mentalité et par une typologie totalement différentes » (Tesnière, 1959, pp. 663-664). C'est dans la même perspective de l'opposition mentalité prélogique vs. mentalité logique que Tesnière réfléchit à l'évolution de la valence. Les langues se seraient ainsi développées en partant des verbes avalents, donc de l'absence de valence, et des circonstants, donc de l'absence d'actant, qui se seraient progressivement transformés en verbes d'abord pourvus d'un actant, puis de deux actants et finalement trois actants, qui est la valence maximale :

Il est évident que, si la glottogénèse suggère l'hypothèse que l'apparition dans le langage des différents degrés de valence du verbe a eu lieu dans l'ordre de valence croissante et que les langues ont ainsi développé successivement leurs verbes dans l'ordre suivant : avalents, monovalents, divalents, trivalents, il y a lieu de conjecturer parallèlement que les actants se sont développés

² Comme le rappelle Pierre Swiggers, « Lucien Tesnière avait acquis une solide formation d'indo-européaniste et de slavisant à Paris, à Leipzig et à Vienne » (Swiggers, 1994, p. 210).

dans l'ordre suivant : prime actant, second actant, tiers actant, conformément au développement d'une structure actancielle de plus en plus complexe. Si l'on admet que les verbes monovalents procèdent eux-mêmes des verbes avalents qui ne pouvaient par définition avoir pour subordonnés que des circonstants, on est amené par extrapolation à conjecturer également que les actants ne sont peut-être en définitive que d'anciens circonstants évolués [...]. (*Ibid.*, p. 258)

Tesnière lie ainsi le développement de la valence au progrès de la civilisation, et prévoit l'époque où l'on trouvera des verbes à quatre actants, tétravalents. On peut, si l'on approfondit un peu cette théorie, voir l'évolution du langage comme devenant de plus en plus analytique, séparant progressivement les entités de l'expérience au niveau de l'expression ; autrement dit, plus on avance dans le temps, plus le langage devient clair. Une telle idée pouvait se retrouver, sous une forme ou une autre, dans la linguistique de l'époque ; c'est notamment la théorie d'Otto Jespersen.

Conclusion

Nous nous sommes attaché dans ce qui précède à faire ressortir l'originalité de la linguistique de Tesnière d'un point de vue théorique et à montrer son apport dans le contexte qui était le sien. Même si sur certains points cette originalité doit être quelque peu atténuée, par exemple en ce qui concerne la réhabilitation de l'approche synchronique en linguistique, sur bien d'autres points elle est réelle, notamment dans la syntaxe structurale : distinction de deux niveaux dans la phrase, l'un invisible et l'autre visible, et passage de l'un à l'autre durant un temps opératif dont les étapes peuvent être en partie reconstituées par le linguiste, pour lire Tesnière en parallèle avec un autre grand linguiste de son époque, Gustave Guillaume ; opérativité qui passe par la translation et par la construction progressive de la partie du discours ; redéfinition de la notion de complémentation en faisant du verbe le centre de la phrase et du sujet un complément comme un autre, etc. Par ailleurs, la théorie de Tesnière, qui accorde une place prioritaire à la syntaxe, aboutit également à une typologie des langues originale, avec la distinction de deux types de langues, centrifuges et centripètes, à partir de l'ordre linéaire de la phrase ; il s'agit d'une typologie syntaxique, qui contraste avec les typologies qui étaient proposées à l'époque, que ce soit, d'un point de vue synchronique, les typologies de Humboldt et Schlegel, qui étaient essentiellement morphologiques, ou celles de la grammaire comparée, qui étaient exclusivement historiques. La notion d'aire linguistique se retrouve de façon implicite lorsque Tesnière se penche sur la répartition des langues dans le monde et remarque que les langues centrifuges et centripètes correspondent à de grandes zones géographiques délimitables, ce qui n'est sans doute pas un hasard. Enfin, la perspective historique est présente chez Tesnière, que ce soit d'une manière classique avec les études étymologiques ou d'une manière plus originale avec une hypothèse de la glottogenèse, reliée à la syntaxe structurale et à l'idée d'un développement progressif de la valence et de l'actance dans les langues, qui marque également, pour la pensée, une analyticit  de plus en plus grande et par conséquent un progrès cognitif.

Nous nous pencherons dans la deuxième partie de notre contribution sur l'aspect plus pratique et concret de la linguistique de Tesnière, qui développe une réflexion intéressante dans le domaine de la didactique des langues et de la géographie linguistique, ainsi que sur la traduction et l'analyse littéraire, qui ont également pour lui une place importante.

Comme nous espérons l'avoir montré, restreindre Tesnière à la seule théorie de la valence et de la translation, comme c'est très souvent le cas, est réducteur ; c'est là le revers de la médaille d'une théorie trop connue qui laisse de côté le reste de l'œuvre de son auteur.

Remerciement

La réalisation et la publication de ce travail ont été rendues possibles grâce à un soutien financier de la Faculté de Philosophie de l'Université Palacký d'Olomouc pour l'année 2018-2019, dans le cadre du Fonds de soutien à l'activité scientifique (projet *Jazykovědné teorie L. Tesnière*).

Samuel Bidaud. Lucien Tesnière lingvistinės idėjos. Pirma dalis

Šiame straipsnyje, kurį sudaro dvi dalys, nagrinėjamos Lucien Tesnière (1893–1954) lingvistinės idėjos. Nors šis mokslininkas pasaulyje daugiausia žinomas kaip struktūrinės sintaksės teoretikas ir svarbiausių valentingumo konceptų įtvirtintojas, jo darbai atveria kur kas platesnę lingvistinę panoramą. Ne vienerius metus L. Tesnière analizavo teorinius lingvistikos, ypač taikomosios lingvistikos, klausimus ir skyrė didelį dėmesį kalbų dėstymui ir lingvistinės geografijos tyrimams. Be to, jam buvo nesvetimi ir vertimo, literatūrinės tekstų analizės klausimai, kuriuos nagrinėjo versdamas ir pristatydamas slovėnų poeto Oton Joupantchitch kūriniai.

Šiame straipsnyje aptariamos svarbiausios keturios teorinės L. Tesnière lingvistikos nuostatos: sinchroninių tyrimų svarba ir sudabartinimas, struktūrinė sintaksė ir jos savitumas, kalbų tipologija bei kalbų ir kalbos istorija. Antroji šio straipsnio dalis, kuri bus publikuota kitame *Kalbų studijų / Studies about languages* numerioje, bus skirta „praktiškesnėms“ L. Tesnière lingvistikos įžvalgoms, kalbų didaktikai, geografinei lingvistikai, vertimui ir literatūrinei analizei, nors visi šie aspektai glaudžiai siejasi su mokslininko teoriniais lingvistikos pagrindais.

Santrauka

Références

- 1 Arrivé, M., 1995. Tesnière lecteur de Damourette et Pichon et de Benveniste. In : Lucien Tesnière aujourd'hui, (éds.) Madray-Lesigne, F. et Richard-Zappella, J. Louvain-Paris : Éditions Peeters, pp. 53–60.
- 2 Bidaud, S., 2018. Gustave Guillaume et Lucien Tesnière : rapprochements et convergences. In : L'Information grammaticale, vol. 156, pp. 15–21.
- 3 Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1937. Chronique. Réunions du Samedi. E. Benveniste. – Origines de la formation des noms en indo-européen, vol. 15, no 5, pp. 177–183.
- 4 Chepiga, V., 2012. La préparation d'un ouvrage inachevé : « La glottologie de Lucien Tesnière ». In : Genesis. Le geste linguistique, no 35, pp. 87–99. <https://doi.org/10.4000/genesis.1049>
- 5 Guillaume, G., 1964. Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours. In : Langage et science du langage. Paris : A-G. Nizet – Québec : Presses de l'Université Laval, pp. 87–98.
- 6 Guillaume, G., 1987. Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. Grammaire particulière du français et grammaire générale, 3, (éds.) Valin, R., Hirtle, W. et Joly, A. Québec : Les Presses de l'Université Laval – Lille : Presses Universitaires de Lille.
- 7 Huot, H., 1995. La Grammaire française pour étrangers de Lucien Tesnière. In : Lucien Tesnière aujourd'hui, (éds.) Madray-Lesigne, F. et Richard-Zappella, J. Louvain-Paris : Éditions Peeters, pp. 357–367.
- 8 Swiggers, P., 1994. Aux débuts de la syntaxe structurale : Tesnière et la construction d'une syntaxe. In : Linguistica, vol. 34, no 1, pp. 209–219.
- 9 Tesnière, L., 1930. Les noms slaves et russes de la frontière. In : Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, vol. 30, no 2, pp. 174–195.
- 10 Tesnière, L., 1934. Comment construire une syntaxe ?. In : Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, vol. 12, no 7, pp. 217–229.

- 11** Tesnière, L., 1942. Les noms de la soie. In : Recherches séricicoles, no 5, pp. I–XXVI.
- 12** Tesnière, L., 1951. Les antécédents du nom russe de la gare. In : Revue des Études Slaves, no 27, pp. 255–266. <https://doi.org/10.3406/slave.1951.1548>
- 13** Tesnière, L., 1953. Esquisse d'une syntaxe structurale. Paris : Klincksieck.
- 14** Tesnière, L., 1959. Éléments de syntaxe structurale. Paris : Klincksieck.
- 15** Tesnière, M.-H., 1996. Le fonds Lucien Tesnière à la Bibliothèque nationale de France. In : Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales, (éds.) Gréciano, G. et Schumacher, H. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 7–14.
-

Sur l'auteur

Samuel Bidaud

Professeur assistant, Docteur en Sciences du langage, Département de langues et littératures romanes, Université Palacký d'Olomouc, République tchèque.

Centres d'intérêt

Langues et littératures romanes, langue tchèque, linguistique générale

Adresse

Univerzita Palackého v Olomouci, Filozofická fakulta, Křížkovského, 512/10, 779 00 Olomouc, République tchèque

Adresse électronique

samuel.bidaud@upol.cz